



FerneyMag

TOUTE L'ACTU DE FERNEY-VOLTAIRE
N° 70 Février-Mars 2025



Budget : conjuguer

le présent et l'avenir

P. 06

Focus sur

Transmettre l'art et la culture
aux jeunes

Citoyenneté

La jeunesse
aux commandes

Il était une fois

Les 10 ans de
« Je suis Charlie »



06 | Budget : conjuguer le présent et l'avenir



12 | Transmettre l'art et la culture aux jeunes



18 | La jeunesse aux commandes



20 | Les 10 ans de « Je suis Charlie »

04

Sur le vif

06

Grand angle

Budget : conjuguer le présent et l'avenir

- ▶ Les grands principes du budget 2025 P.8
- ▶ Budget de fonctionnement P.9
- ▶ Budget vert P.9
- ▶ Budget participatif P.9
- ▶ Une baisse des compensations de l'État P.10
- ▶ Une dette maîtrisée P.10
- ▶ La CFG en hausse P.10
- ▶ Un service public maintenu P.11
- ▶ Enjeux de la maîtrise des dépenses de fonctionnement P.11

12

Focus sur

Transmettre l'art et la culture aux jeunes

14

Géolocalisation

16

Vie locale

- ▶ Économie – L'atelier de couture – obopoqodo P.16
- ▶ Associations – Ferney judo – Allons danser P.17
- ▶ Citoyenneté – La jeunesse aux commandes P.18
- ▶ Intercommunalité – De l'eau pour tous P.19

20

Il était une fois

Les 10 ans de « Je suis Charlie »

22

Expression politique

23

Vie pratique

N° 70

février
mars 2025



Daniel Raphoz
maire de Ferney-Voltaire

Chères Ferneyssiennes, chers Ferneysiens

Merci à toutes et à tous d'être venus si nombreux à la cérémonie des vœux ce vendredi 10 janvier. Votre présence chaleureuse témoigne de votre engagement envers notre ville et des valeurs de solidarité et de dynamisme qui nous unissent.

Alors que 2025 commence avec ambition, le contexte international nous rappelle que les enjeux locaux et mondiaux sont profondément liés. L'installation de Donald Trump à la présidence des États-Unis engendre des incertitudes qui pourraient impacter l'équilibre mondial. Dans ce contexte, il est plus que jamais nécessaire que notre pays et notre continent renforcent leur indépendance pour mieux faire face aux défis économiques, sociaux et climatiques.

À Ferney-Voltaire, nous agissons concrètement pour traduire ces enjeux globaux en actions locales. Le budget 2025, dont les détails figurent dans ce magazine, reflète nos priorités en matière d'éducation, de culture, de solidarité, de sécurité et de transition énergétique.

Les travaux du réseau de chaleur, qui se poursuivront jusqu'à la fin du 1^{er} semestre, entraîneront des perturbations temporaires importantes mais permettront de fournir une énergie plus abordable aux logements collectifs et aux infrastructures publiques énergivores comme la piscine.

Ensemble, faisons de 2025 une année placée sous le signe de la solidarité, de l'innovation et de l'engagement, pour une ville prête à relever les défis de demain.

Dear Ferneyssiennes, dear Ferneysiens

Thank you all for attending our New Year's wishes in such large numbers on Friday, 10 January. Your warm presence reflects your dedication to our town and to the values of solidarity and dynamism that unite us.

As we begin 2025 with ambition, the international context serves as a reminder of the deep connections between local and global issues. The inauguration of Donald Trump as President of the United States introduces uncertainties that may affect the global balance. In this context, it is more essential than ever for our country and our continent to strengthen their independence so that they can better meet the economic, social and climate challenges.

In Ferney-Voltaire, we are taking concrete steps to turn these global challenges into local action. The 2025 budget, detailed in this magazine, reflects our priorities in education, culture, solidarity, security and the energy transition.

The work on the heating network, which will continue until the end of the first half of the year, will cause major temporary disruption, but will enable us to provide more affordable energy to flat blocks and energy-intensive public infrastructure such as the swimming pool.

Together, let's make 2025 a year of solidarity, innovation and commitment, for a city ready to meet the challenges of tomorrow!



Le **marché de Noël** est revenu début décembre au cœur du parc de l'abbé Boisson et sur la place de la Comédie. Une trentaine d'artisans et de producteurs proposaient des idées de cadeaux, des décorations mais aussi de nombreux délices à déguster. Les visiteurs ont profité de moments enchanteurs, avec la visite du Père Noël, un défilé féérique aux lampions et des concerts.



La Ville s'est mobilisée pour **Octobre rose**, la campagne de sensibilisation à la lutte contre le cancer du sein avec notamment la venue d'un camion de dépistage, des dons de cheveux et la vente de perruques, des ateliers de couture collaborative, des activités manuelles et sportives... Grâce à l'engagement de chacun, les 2 424,03 € de dons collectés ont été reversés à l'association Des Elles Pour Vous.

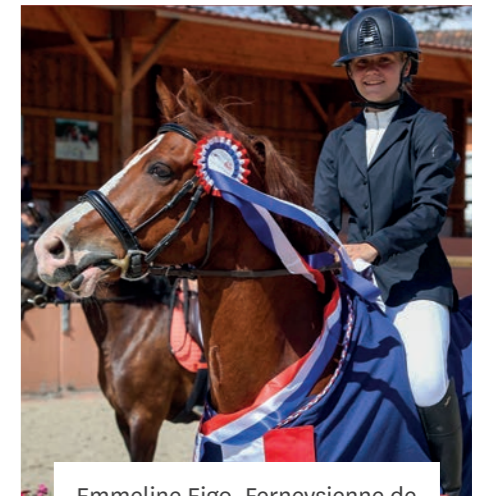


Le 8 décembre, Daniel Raphoz, maire de Ferney-Voltaire, et les membres du Centre communal d'action sociale ont accueilli les seniors ferneysiens de plus de 70 ans pour un **repas de fin d'année** à l'Appart'City. Les invités se sont retrouvés dans une ambiance chaleureuse, échangeant et tissant des liens, le tout ponctué par des rires et des danses.

En novembre et en décembre, 150 élèves de maternelle et d'élémentaire de l'école Jean-de-La-Fontaine, accompagnés de l'équipe enseignante et du service espaces verts de la commune, ont planté 900 arbres et arbustes pour créer une **microforêt**. À l'initiative de la Ville de Ferney-Voltaire, soutenue par la société Forêt B et l'entreprise Citeos, ce projet servira également de support pédagogique pour sensibiliser les enfants à l'importance de préserver les écosystèmes.



Les **nouveaux arrivants** ont été invités à une cérémonie d'accueil à l'hôtel de ville le 7 octobre. Cette rencontre conviviale en présence de l'équipe municipale leur a offert l'occasion de découvrir davantage la ville, de s'informer sur les travaux en cours et à venir, ainsi que sur les services pratiques disponibles à Ferney-Voltaire.



Emmeline Eigo, Ferneytienne de 14 ans, a remporté une médaille d'or et le **titre de championne de France** en catégorie poney2, lors de la compétition Generali Open de France 2024, du 6 au 14 juillet 2024, à Lamotte-Beuvron. Elle a décroché cette victoire avec son poney Lorenzo. Un grand bravo à eux pour cette belle réussite !



Le festival **Livres en Lumières** s'est déroulé du 12 au 16 novembre avec au programme : des ateliers créatifs ouverts à tous, une journée manga avec Sourya, des spectacles et des rencontres enrichissantes, notamment avec Valentine Goby, mais aussi Serge Joncour, invité d'honneur de cette édition.

Dans un contexte de déficit et d'endettement inédits au niveau national, le projet de loi de finances 2025 (qui a fait l'objet d'une motion de censure et qui n'est pas encore voté au moment de la rédaction de ce journal) comporte des mesures destinées à associer les collectivités au redressement des comptes, avec des impacts immédiatement sensibles sur les grands équilibres budgétaires. Prenant en considération cette conjoncture politique, notre commune conserve une gestion rigoureuse de ses finances, tout en maintenant ses services publics et en se tournant vers l'avenir.

Budget : conjuguer le présent et l'avenir

Interview



ÉTIENNE T'KINT
DE ROODENBEKE
Adjoint aux finances, aux comptes
publics et au personnel

Quelles sont les contraintes budgétaires en 2025 ?

Au regard du contexte national au moment du vote de notre budget, des incertitudes pèsent toujours sur les ressources que nous devrions percevoir cette année et de certaines dépenses qui nous seront imposées. Nous avons pris en compte ces contraintes exogènes et les efforts de sobriété économique demandés par l'État dans la construction du budget 2025. De plus, l'inflation qui nous a durement frappés ces dernières années s'est stabilisée. Toutefois, les charges n'ont pas diminué. Dans ce climat contraint et tendu, la municipalité poursuit sa quête de maîtrise des dépenses énergétiques, en cherchant des solutions pour réduire nos consommations. Nous

avons ainsi prévu de renouveler nos investissements en direction de la transition écologique en continuant le remplacement de l'éclairage public par des LEDs et en raccordant plusieurs bâtiments de la ville au réseau de chaleur qui sera en partie alimenté par l'énergie du CERN.

Quelles sont les perspectives d'investissement ?

Notre objectif premier est de maintenir une santé financière en vue de préserver notre investissement et d'assurer les services apportés à la population. La bonne tenue des finances ces dernières années a eu pour résultat un niveau d'endettement très raisonnable. De plus, la diversification des ressources (mécénat, subventions, loyers) nous aide à conserver une certaine indépendance financière. Grâce à tout cela, nous pouvons avoir recours à l'emprunt à des taux raisonnables pour garantir les investissements qui se présentent devant nous. Nous projetons de nouvelles acquisitions foncières à l'avenir. Il s'agit d'une part du secteur de Veudagne en vue d'aménager des équipements sportifs et d'autre part d'un immeuble en centre-ville. Ce sont des investissements fondamentaux qui offrent une vision à long terme de l'aménagement de notre territoire. À court terme, un vaste projet d'aménagements sportifs se profile au centre sportif

Henriette-d'Angeville où seront installés un terrain beach multisport, des modules de fitness, des jeux pour les enfants...

Qu'en est-il des autres priorités ?

Les établissements scolaires figurent aussi au premier plan de nos investissements. L'augmentation constante du nombre d'élèves ferneysiens rend nécessaire l'adaptation de nos bâtiments. En 2025, le groupe scolaire Jean-Calas bénéficiera de travaux d'extension avec la création de deux salles pour le centre de loisirs au-dessus du réfectoire. Des travaux seront aussi menés aux abords de l'école Jean-de-La-Fontaine dans le but d'améliorer la sécurité des piétons. Enfin, chaque année, des classes sont rénovées dans les écoles et des travaux sont menés notamment pour améliorer la performance énergétique des bâtiments et pour les adapter aux normes d'accessibilité et de sécurité (installation de capteurs de CO₂, travaux sur la ventilation pour améliorer la qualité de l'air...). Il est primordial de conserver ces infrastructures en bon état en effectuant des travaux réguliers d'entretien et de rénovation. Réfection de toitures et des espaces de jeux extérieurs, rafraîchissement des peintures, renouvellement de certains équipements et de mobiliers sont au programme.

Budget 2025

Les grands principes

Le budget communal se doit d'être au service des politiques publiques. Pour ce faire, afin de préserver un service public de qualité tout en maintenant la capacité de notre commune à mener à bien ses projets, la Ville s'engage à :

- > **poursuivre le programme d'investissement**, dans une visée d'amélioration du cadre de vie des habitants ferneysiens et d'entretien du patrimoine existant;
- > **maîtriser les dépenses de fonctionnement**, voire les diminuer quand cela est possible sans dégrader la qualité du service rendu. L'objectif est de préserver un ratio d'épargne brute cohérent avec la charge de la dette;
- > **rechercher des financements extérieurs de toute nature**, que ce soit pour le budget de fonctionnement ou d'investissement;
- > dans un contexte de stabilité des taux d'imposition qui demeurent encore à la main de la collectivité, **améliorer la connaissance de nos bases fiscales** afin d'en optimiser le produit et de favoriser l'équité fiscale.

5 M€

Budget d'investissement

ÉQUIPEMENTS PUBLICS

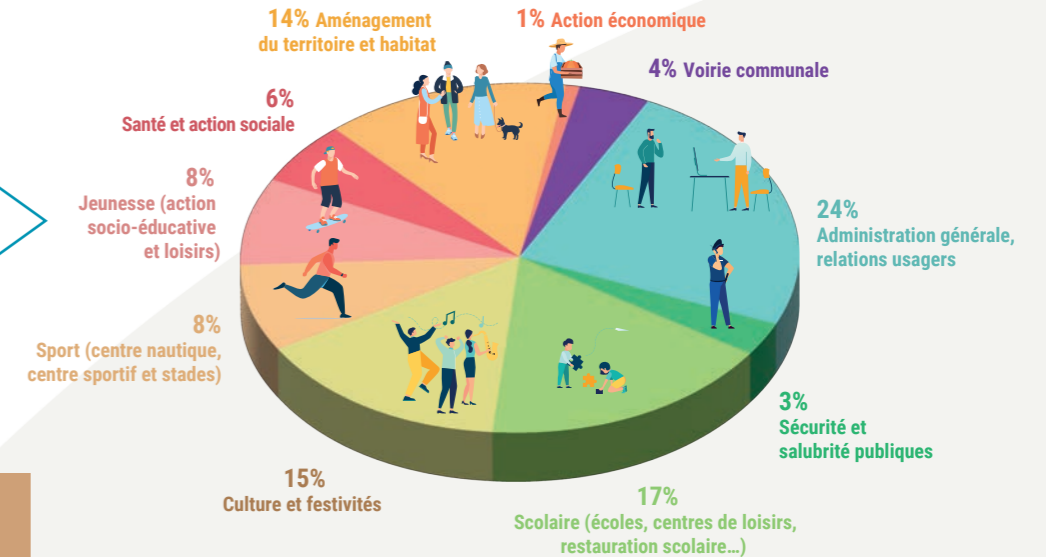
- Extension du columbarium : **80 000 €**
- Travaux de mise en accessibilité des anciens locaux du SIVOM de l'Est gessien (COSEC, école Jean-de-La-Fontaine) dans le cadre du dispositif des Agendas d'accessibilité programmée (Ad'AP) : **28 000 €**
- Réfection des revêtements des sols des espaces de jeux répartis dans la ville, remise en sécurité et changement de clôtures : **50 000 €**
- Remplacement d'un véhicule de manutention pour le centre technique municipal (plus économe et moins bruyant) et d'un véhicule thermique vieillissant par un modèle électrique dans le cadre d'une évolution d'un parc automobile plus écologique : **110 000 €**



BUDGET DE FONCTIONNEMENT

17 M€

Répartition des dépenses de fonctionnement par politique publique



PATRIMOINE

- Étude de réhabilitation d'un immeuble historique situé rue de Meyrin, acquis par la Ville dans le cadre de la conservation du patrimoine en centre-ville : **50 000 €**
- Continuité de l'acquisition de bois dans le prolongement de l'allée de la Tire en vue de la préservation du patrimoine arboré : **5 000 €**



Budget vert
1 M€

Axé sur les énergies renouvelables, sur des choix d'investissements durables et sur l'autonomie énergétique, le budget vert répond aux enjeux à venir, au premier rang desquels la transition écologique. Il s'élève cette année à **1 M€**. Cette proportion importante tient notamment aux travaux de mise en place du réseau de chaleur, au changement de l'éclairage et à la végétalisation de l'espace public.

CULTURE

- Reconstitution du fonds instrumental du conservatoire : **60 000 €**
- Divers travaux et équipements des loges du théâtre Micromégas : **6 000 €**

VOIRIE, MOBILITÉ ET SÉCURITÉ

- Réfection de zones d'enrobé sur les chaussées : **300 000 €**
- Prolongement et modernisation de la vidéoprotection (programmation pluriannuelle) : **165 000 €**
- Installation d'abris à vélos : **20 000 €**

SCOLAIRE

- Extension du groupe scolaire Jean-Calas avec la création de deux salles pour le centre de loisirs au-dessus du réfectoire : **440 000 €***
- * Une partie sera financée par la CAF à hauteur de 72 000 € et un dossier de demande de subvention complémentaire auprès de la CAF est en cours pour un financement à hauteur de 217 000 €.
- Aménagement et sécurisation des abords du groupe scolaire Jean-de-La-Fontaine : **100 000 €**
- Rénovation de trois classes au sein des groupes scolaires Florian, Jean-Calas et Jean-de-La-Fontaine : **50 000 €**

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET VÉGÉTALISATION

- Travaux consécutifs à la mise en place du réseau de chaleur : **517 000 €***
- * Une partie sera financée par le dispositif des certificats d'économie d'énergie à hauteur de 400 000 €.
- Remplacement et optimisation de l'éclairage public (programmation pluriannuelle) : **200 000 €**
- Plantations en vue de végétaliser l'espace public : **50 000 €**
- Création d'une microforêt dans le quartier résidentiel «Garden park» : **10 000 €**
- Déploiement de nouvelles bornes de recharge électrique pour les véhicules : **30 000 €**

Cette liste n'est pas exhaustive! Pour consulter le budget de notre commune, rendez-vous sur : www.ferney-voltaire.fr/budget-municipal

Une baisse des compensations de l'État

Les recettes communales sont nécessaires au fonctionnement de la collectivité, puisqu'elles permettent le financement des équipements et des dépenses quotidiennes. Or, le contexte dessiné par le projet de loi de finances 2025 avorté reste fortement défavorable aux finances des collectivités.

> Dotations (État) en baisse

Pour Ferney-Voltaire, la recette attendue en matière de Dotation globale de fonctionnement peut ainsi être estimée à **460 000 €**, contre **499 800 €** en 2024.

> Le Fonds Vert réduit

Destiné à financer en priorité les grandes transitions et en particulier la rénovation énergétique des bâtiments publics (dont les écoles au premier plan), l'adaptation au changement et l'amélioration du cadre de vie, le Fonds Vert verrait diminuer des crédits de **1,5 Md€** pour atteindre **1 Md€** en 2025 (répartis entre les collectivités selon les projets éligibles).

> Le taux du FCTVA (Fonds de compensation de la TVA)

Le taux ne devrait pas changer. Néanmoins, des interrogations subsistent sur le montant des dépenses d'investissement éligibles à ce mécanisme. Il devrait rester à 16,404 % (appliqués dans le cas de Ferney-Voltaire aux dépenses d'investissement éligibles N-2).

Une dette maîtrisée

En décembre 2024, la Ville a eu recours à un emprunt afin d'investir dans des projets structurants. Au total, **1,9 M€** ont été contractés auprès de l'Agence France locale, dont la Ville est actionnaire. Grâce à une situation financière saine à la fin de l'exercice 2024, la municipalité peut faire face sereinement aux perspectives de tensions budgétaires qui se profilent en 2025.

> 7,8 M€

La dette en cours à Ferney-Voltaire à fin 2024

> 7,1 ANS

Bonne capacité de désendettement

> 823 000 €

Montant du capital des emprunts remboursé en 2024

670 €

Dette par habitant de Ferney-Voltaire
à fin décembre 2024

783 €

Dette par habitant
(moyenne nationale des villes comparables)

Source : Rapport de l'OFGL 2024

zoom sur

La CFG en hausse

> **Allocations suisses**
La Compensation financière genevoise (CFG) est versée chaque année par le canton de Genève à la partie française en raison des charges publiques que les communes françaises supportent pour les habitants travaillant à Genève. À Ferney-Voltaire, en raison de la hausse de frontaliers actifs (hors employés d'organismes internationaux et résidents secondaires suisses), la CFG perçue est plus conséquente. Elle permettra de couvrir en partie les chocs inflationnistes constatés en dépenses de fonctionnement. Pour autant, son montant reste fluctuant d'une année sur l'autre - **5 M€**.



Enjeux de la maîtrise des dépenses de fonctionnement

L'évolution des dépenses de fonctionnement est d'une part liée à l'augmentation du prix des matières premières. D'autre part, elle est générée par l'augmentation de la masse salariale nécessaire au développement et au fonctionnement de nos équipements publics. Enfin, elle résulte de la revalorisation des rémunérations des salariés en application des textes réglementaires dictés par le gouvernement pour continuer de soutenir le pouvoir d'achat.

Cette progression tient donc à plusieurs aspects détaillés ci-dessous :

- une inflation malgré tout encore soutenue, c'est-à-dire une augmentation des dépenses des matières premières en raison de la hausse du coût de l'électricité et des fluides - **1,3 M€** (soit une augmentation prévue de 2,4% en 2025);
- les effets en année pleine des revalorisations et augmentations du SMIC et du point d'indice décidées par l'État impactant la rémunération du personnel communal ;
- l'évolution mécanique de la masse salariale nécessaire au développement et au fonctionnement de nos équipements publics, notamment avec l'augmentation de la charge salariale suite à la dissolution du SIVOM de l'Est gessien (compensée par l'arrêt du versement de subvention par la Ville de Ferney-Voltaire au SIVOM).



Transmettre l'art et la culture aux jeunes

Depuis septembre 2020, une offre de parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) est proposée à tous les élèves des classes maternelles et élémentaires des écoles publiques de notre commune. Inscrits dans les objectifs du projet éducatif de la Ville, ces PEAC contribuent à la formation aux arts et à la culture des plus jeunes de nos concitoyens. Lumière sur quatre thématiques abordées cette année.

Le langage de la musique

Plusieurs PEAC autour de la musique sont proposés à tous les âges pour aborder l'écoute, le chant, la création et le partage avec le public. « À la découverte du monde sonore » est un parcours à destination des maternelles et des CP pour développer le sentiment musical par le corps. Accompagnés par Clément Coulez (intervenant musical), les élèves abordent le son, leur voix et le rythme par des activités corporelles, ludiques et collectives.

Orchestré par Clément Coulez et Florian Kowalski, le parcours « Au carrefour des chants du monde » s'adresse aux élèves du CE1 au CM2. Ode à la transmission, ce PEAC s'attache à aborder des chansons d'ici et d'ailleurs et à mettre en lumière l'histoire de ces chants partagés de génération en génération. Les élèves apprennent à s'appropriier ces chants et les feront découvrir lors d'un concert.

Enfin, « Tous en scène » est un parcours mêlant musique et spectacle. Durant l'année, les élèves du CE1 au CM2 construisent leur répertoire de musique actuelle et le présenteront lors de la Fête à Voltaire.



La magie du spectacle vivant

Ce PEAC vise à créer un spectacle de magie avec les enfants du CE2 au CM2 en partant de sa conception, en passant par son écriture et enfin à sa production sur scène. Guidés par le magicien Mister Lemon, ils découvrent ainsi l'histoire de ce métier et apprennent des numéros d'illusion. Plus largement, ils sont sensibilisés aux règles du spectacle (sécurité, coulisses...) et s'impliquent dans tous les métiers liés à la scène (artiste, technicien, régisseur...).

Face aux échecs

Respect de l'autre, connaissance des règles, mesure de la prise de risque, acceptation de ses erreurs, les échecs ne sont pas qu'un simple jeu, mais un véritable outil d'apprentissage de la citoyenneté. La découverte du jeu d'échecs par les élèves de grande section de maternelle à ceux du CM2, s'appuie sur le savoir des représentants du club d'échecs du Pays de Gex qui adaptent leurs interventions à l'âge des enfants.

Cultivons notre jardin

Avec le PEAC « permaculture », les élèves de la maternelle au CM2 sont initiés aux techniques de jardinage responsable, respectueuses de la nature. La compréhension du cycle des semis, des plantations, de la vie du sol et des insectes qui participent à la décomposition des matières organiques fait partie de l'apprentissage dispensé par les membres de l'association Les Jardins de Voltaire.



Khadija Unal,

adjoindue à la culture, au sport, aux mobilités, au transfrontalier, à l'intercommunalité et aux grands projets

« La médiation culturelle est au cœur de notre action. Les PEAC offrent un véritable projet pédagogique autour de la proposition artistique avec, à la clé, des élèves impliqués dans tous les aspects d'une création culturelle. En s'appropriant des repères culturels, historiques et esthétiques et en portant un jugement construit et étayé en matière d'art, les enfants développent leur esprit critique. En cela, l'art et la culture constituent une source d'épanouissement pour tous nos jeunes concitoyens. »

En chiffres

60 000 €

Coût des PEAC par saison porté par la commune.

1 200 élèves touchés

Soit l'ensemble des élèves des écoles Jean-Calas, Jean-de-La-Fontaine et Florian.

0 € pour les familles

Dans un souci de démocratisation culturelle, l'accès à ces parcours est entièrement gratuit pour les classes.

Le fonctionnement des PEAC en bref

1. Une programmation d'une quinzaine de parcours est proposée cette année par la commune aux enseignants qui procèdent à un choix en lien avec les objectifs pédagogiques qu'ils ont fixés pour cette année scolaire.
2. Un coordinateur PEAC de la commune accompagne l'enseignant de l'école dans l'élaboration et la réalisation de son parcours.
3. Les élèves participent pleinement à une démarche de création dans le domaine qui leur est proposé.

Les domaines 2024/2025



Musique



Culture du jeu



Livre et littérature



Science, technique et environnement



Spectacle vivant

Un bienfait pour la jeunesse

L'éducation artistique et culturelle est indispensable à la démocratisation culturelle et à l'égalité des chances.

Pour les élèves, les PEAC favorisent :

- > la découverte et la pratique de disciplines artistiques ;
- > l'apprentissage de l'autonomie et de la responsabilité ;
- > la socialisation et le respect de l'autre.



Valérie Mouny,

adjoindue au scolaire, à la jeunesse et aux services à la population

« Depuis quatre ans, les PEAC touchent tous les élèves scolarisés dans les écoles publiques ferneyiennes et participent à la réussite éducative de notre jeunesse. Ils permettent aux enfants d'accéder aux langages des arts, de prendre confiance en eux, de réaliser concrètement des projets et de développer leur créativité. L'inspecteur d'académie, les enseignants, les familles, les enfants, tous plébiscitent ces parcours et attendent chaque année la nouvelle programmation proposée par le service culturel communal. »



RÉUNION DE QUARTIER

Les réunions de quartier vous permettent d'échanger avec l'équipe municipale, de connaître les projets pour Ferney-Voltaire, les travaux en cours et d'évoquer les sujets de votre quartier plus précisément.

> **Le prochain rendez-vous : jeudi 20 février à 19h à l'école Jean-de-La-Fontaine pour les habitants du secteur de La Planche Brûlée.**

Entre septembre et décembre 2024, plusieurs centaines de Ferneysiens ont participé aux quatre réunions déjà organisées.

APPRENDRE LE VTT

Un nouvel équipement a rejoint le centre sportif Henriette-d'Angeville : un terrain d'apprentissage du VTT ! Composé de deux pistes pour une pratique ludique et évolutive, cet espace offre différents modules pour tester son équilibre et franchir des obstacles en toute sécurité. Ce projet proposé par un habitant de Ferney-Voltaire a été retenu dans le cadre du budget participatif.



La pose des modules a été réalisée fin décembre.

CENTRE DE SOINS

Le nouveau centre de soins communal Ouest a ouvert ses portes au 27 chemin de La Planche Brûlée. C'est dans ces anciens locaux du SIVOM de l'Est gessien que la commune a rénové et aménagé plusieurs bureaux afin de les mettre à disposition de professionnels de santé libéraux.

Vous pouvez également retrouver des professionnels de santé dans le centre de soins communal Est, situé en face de la salle du Levant, au 13C chemin du Levant.



AMÉNAGEMENT DES ABORDS DU CENTRE NAUTIQUE

Un projet d'aménagement des abords du centre nautique sera réalisé en 2025. Pour l'heure, la commune a lancé les études préalables à la réalisation de cet aménagement qui devrait comprendre une aire de jeux pour enfants, un terrain de beach multisport (sports sur sable - un projet proposé par un Ferneysien dans le cadre du budget participatif !), une aire de détente, des sanitaires, des plantations et une zone de street workout (agrès pour effectuer des mouvements de musculation).

PLANTATIONS EN VILLE

La commune réalise une gestion continue de son patrimoine arboré, en lien avec un expert forestier qui effectue des contrôles réguliers de la santé des arbres en ville. En novembre, plusieurs arbres morts ont été abattus pour des raisons de sécurité dans les parcs du Bijou, de la Tîre et le long de l'avenue Voltaire. Pour compenser ces pertes et dans le cadre d'une politique d'arborisation continue de notre ville, une vingtaine d'arbres ont été plantés au parc de la Tîre, au parc de l'abbé Boisson, au parc du Bijou, dans le verger du château et aux abords des voies de la ville.

À l'école Jean-de-La-Fontaine, ce sont environ 900 arbres ou arbustes qui ont été plantés dans le cadre du projet de microforêt réalisé avec les jeunes élèves (voir rubrique Sur le vif, page 4).



Les plantations de l'avenue Voltaire se sont déroulées fin novembre.



RÉSEAU DE CHALEUR

Les travaux de réalisation du réseau de chaleur avancent, notamment rue de Versoix et avenue Voltaire. Ils se poursuivront rue de l'Eglise, route de Préveissin, chemin du Mont Blanc ainsi que sur la partie haute de la Grand'rue. Le parc de la Tîre sera également traversé sur toute sa longueur par les travaux. Pour suivre les chantiers, rendez-vous sur le site de la commune : www.ferney-voltaire.fr/travaux-en-cours

Dès février, la circulation en centre-ville sera perturbée, merci de suivre les déviations et n'hésitez pas à utiliser Google Maps ou Waze car les zones de travaux y seront mises à jour.

> **Prochaine réunion publique : jeudi 13 février, 19 h à la mairie.**

UN TERRAIN POUR UNE CRÈCHE

La Ville de Ferney-Voltaire a mis à disposition de Pays de Gex aggro un terrain à proximité de l'école Florian afin d'y faire construire une structure dédiée à la petite enfance. Sur plus de 1 300 m² situés avenue des Alpes, au croisement avec le chemin de Vireloup, une crèche de 24 berceaux et une Maison des assistant(e)s maternel(le)s sont donc prévues. La communauté d'agglomération a lancé fin 2024 les études préalables à la construction de ce nouvel équipement public.

L'Atelier de couture

Khalid Assakour a ouvert son atelier de couture au Centre d'Aumard en février 2024. Ici, vos vêtements et vos tissus d'ameublement sont entre de bonnes mains.



L'Atelier de couture est ouvert sans interruption du lundi au samedi et vous accueille sans rendez-vous, pour plus de praticité.

Deux professionnels expérimentés

Cela fait plus de 20 ans que Khalid travaille dans le secteur de la couture, du petit atelier familial à la gestion d'une chaîne de confection pour une grande marque. Ambre Artus, employée, a également effectué tout son cursus (environ 10 ans) dans la couture : spécialisation dans le cuir, les fashion weeks et les costumes, elle connaît le secteur parfaitement. « La couture est un métier d'art dans lequel on ne s'ennuie jamais. Les demandes sont variées ! », indique Khalid. « Ce métier nous demande aussi de la rapidité et de savoir trouver des solutions pour répondre au mieux à la demande des clients » précise Ambre.

Un métier qui rend service

« Nous avons un métier utile. Nous accompagnons les clients et apportons nos conseils » déclare Khalid avec fierté. L'Atelier de couture offre effectivement de nombreux services : retouches, réparations et transformations de vêtements, créations d'habits sur mesure (comme des robes, des jupes ou des pantalons), mais aussi confection ou retouche de vos tissus d'ameublement (housses de coussins, rideaux...). Un service de retouche express permet même aux plus pressés de récupérer en 24 heures les vêtements ajustés.

L'Atelier de couture – 41 avenue du Jura
T 07 60 76 41 90 – atelier.assakour@gmail.com
www.assakourcouture.com

Ouvert du lundi au samedi de 10 h à 19 h. Sans rendez-vous.



Les mélanges de plantes ou d'épices sont préparés régulièrement pour garantir fraîcheur et saveur.

obopoqodo

L'herboristerie et tisanerie obopoqodo a ouvert ses portes le 5 novembre 2024 dans la Grand'rue. Fabien Berger, le gérant, vous accueille dans sa boutique avec près de 1500 références.

Une passion pour les plantes

Fabien est passionné de plantes depuis son enfance. En promenade avec ses parents, il les étudiait à l'aide d'ouvrages de botanique. Après la Covid 19, il décide de quitter le monde du commerce pour devenir herbaliste. Certifications en poche, il ouvre une boutique à Collonges en 2021 puis à Ferney-Voltaire en 2024.

Le bien-être, une mission

Qu'il s'agisse de plantes, d'épices ou de compléments alimentaires, Fabien propose des produits de qualité, français quand la nature le permet, certifiés bio. Même le nom « obopoqodo » s'inscrit dans cette démarche : « Il s'inspire du principe hawaïen Ho'oponopono, dans lequel le respect de soi, des autres et de l'environnement est important », explique Fabien. « obopoqodo se lit lentement, invite à prendre le temps. »

Un grand choix de plantes et d'épices

Plus de 200 types de plantes, 70 variétés d'épices et de nombreux mélanges sont proposés. Vous pouvez aussi apporter vos recettes ! Envie d'essayer de nouvelles saveurs ? Découvrez le poivre sauvage Voatsiperifery de Madagascar, l'un des meilleurs au monde ainsi que d'autres baies aux notes d'agrumes, de cannelle et de verveine.

obopoqodo – 4 Grand'rue
T 04 22 91 51 81 – contact@obopoqodo.fr – www.lesplantessechees.fr
Ouvert du mardi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 18 h 30. Le samedi de 10 h à 18 h.

Ferney Judo

Fondé dans les années 1980, le Dojo gessien est le plus important club de judo du Pays de Gex et du département de l'Ain. Il regroupe sept sections dont Ferney Judo qui compte 200 adhérents.

Une force maîtrisée

Loin d'être seulement un sport de combat, le judo ou « voix de la souplesse », est un art martial basé sur le partage, le lien, le contrôle de soi et le respect de soi-même et des autres. Pour Frédéric Bourru, président du Dojo gessien et professeur diplômé, « le judo est aussi un moyen de faire des jeunes de bonnes personnes, des citoyens honorables ».

L'école du respect

D'ailleurs, les directeurs et les directrices des écoles élémentaires ferneyiennes ne s'y trompent pas. Le club est sollicité pour des séances de judo avec les élèves. Au programme : se mettre à la place de l'autre et comprendre que les rapports de force peuvent s'inverser.



Un club dynamique

Les huit professeurs diplômés accueillent des judokas de 4 à 66 ans. « Les compétitions et les déplacements dans la ligue Auvergne-Rhône-Alpes débutent à l'âge de 11 ans et demandent un engagement important de la part des jeunes et de leur entourage », précise Frédéric.

Les enfants apprennent des principes moraux tels que le respect de l'autre par le salut de l'adversaire par exemple.

Ferney Judo
Avenue des Sports
T 06 14 26 36 21 - www.ferneyjudo.fr

Allons danser



Des nouveautés, telles qu'un festival de danse sur deux jours pour les amateurs de rock'n'roll et de salsa, sont envisagées pour 2025.

Fondée par Saïd et Eddy, et animée par une équipe de bénévoles, l'association Allons danser propose des animations dansantes à Ferney-Voltaire. Ouverte aux « Z'amoureux » de la danse de toutes les générations, l'association fêtera ses trois ans le dimanche 16 février 2025 à la salle du Levant.

Une rencontre au sommet

L'idée de l'association a germé dans l'esprit des deux fondateurs lors d'une randonnée au col de la Faucille. « C'est en prenant de la hauteur que l'on a imaginé concrétiser notre passion commune : la danse », expliquent les deux comparses. « La danse, c'est thérapeutique, bon pour la santé. Cela permet de rencontrer de nouvelles personnes », renchérit Eddy.

La danse à deux pas de chez soi

Les deux amis ont souhaité implanter leur association à Ferney-Voltaire pour « participer à la vie collective de [leur] ville et proposer un rendez-vous de proximité ».

L'hiver, les sessions ont lieu à la salle du Levant et l'été, à la Brasserie d'Henriette. Allons danser permet également aux Gessiens et aux voisins suisses d'avoir un rendez-vous dansant proche de chez eux.

Des danses variées

Débutants comme danseurs confirmés, tous sont invités, un dimanche par mois, aux après-midis dansants où sont proposés salsa, bachata, merengue, rock'n'roll, swing, valse... L'entrée payante permet de bénéficier d'initiations à de nouvelles danses, de la prestation d'un DJ, d'une boisson offerte et de café à volonté ! « Environ 80 personnes viennent régulièrement partager notre amour de la danse », sourit Saïd. Rejoignez le mouvement !

Allons danser
T 06 23 60 26 53 – Facebook/Allons Danser
Whatsapp /07 59 27 03 92
Instagram/Allonsdanser.info

Vous venez d'ouvrir un commerce à Ferney-Voltaire ? Faites-vous connaître : economie.locale@ferney-voltaire.fr





À leur prise de fonction, les nouveaux élus du conseil municipal des jeunes ont pu rencontrer et échanger avec les conseillers municipaux et le maire de notre ville.

La jeunesse aux commandes

Élu en septembre 2024, le nouveau conseil municipal des jeunes (CMJ) s'engage pour une aventure de deux ans, jusqu'en juin 2026. Ce sont 27 jeunes qui ont décidé de s'impliquer dans la vie de la ville avec, parmi eux, cinq renouvellements de mandat.

Un collège d'élus représentatif

Ce sont 12 filles et 15 garçons âgés de 9 à 14 ans qui ont été élus au sein des écoles Jean-Calas, Florian et Jean-de-La-Fontaine, mais aussi du collège international de Ferney-Voltaire. La nouveauté de ce mandat est la part importante de collégiens puisque 11 jeunes ont franchi le pas pour revêtir l'écharpe tricolore, soit deux fois plus que lors du précédent mandat.

Des jeunes solidaires

« La transition écologique, le harcèlement et la solidarité sont des thèmes qui sont revenus très fréquemment lors des discussions avec les jeunes élus. Ce sont des problématiques qui les touchent particulièrement », explique

Aziz Bussedour, animateur en charge du CMJ. Côté solidarité, les jeunes ont participé à la collecte des jeux proposée par La Boussole et le centre communal d'action sociale dans le cadre du Noël solidaire pour les enfants des familles ferneyiennes les plus modestes et ont récolté, à titre d'exemple, pas moins de 80 jeux dès le premier jour. C'est dire la motivation et l'énergie déployées !

Des commissions thématiques

Outre leur participation aux cérémonies officielles, les élus du CMJ sont membres de commissions thématiques : événements, solidarité, projets et institutions. Quand la participation au repas des aînés fait partie des attributions de la commission événements, la collecte des jouets entre dans le cadre des missions de la commission solidarité. La commission projets s'est quant à elle saisie du projet de jardin botanique entamé lors du précédent mandat. La connaissance des institutions, grâce au visionnage d'extraits du conseil municipal ou de visites, incombe à la commission institutions. Tous les trimestres,

les jeunes ont la possibilité de changer de commissions pour découvrir un autre pan du travail d'un jeune élu local.



Valérie Mouny, adjointe en charge du scolaire, de la jeunesse et des services à la population

« Je suis admirative de l'implication de nos jeunes au sein du CMJ. Pour ce mandat, les collégiens représentent une part importante de l'effectif. C'est très encourageant pour leur avenir de citoyens ayant une opinion, un esprit critique et une connaissance des institutions. Je souhaite un mandat rempli de projets très stimulants à tous ces jeunes collègues élus ! »

En savoir ☺

► cmj@ferney-voltaire.fr - 04 50 13 82 63
www.ferney-voltaire.fr/conseil-municipal-des-jeunes



| Une action concernant l'alimentation en eau réalisée à Madagascar.

De l'eau pour tous

Grâce à la loi Oudin-Santini du 9 février 2005, qui encadre les actions de coopération décentralisée en matière d'eau et d'assainissement, Pays de Gex agglo, en partenariat avec l'association Hydraulique Sans Frontières (HSF), œuvre depuis 2005 pour améliorer l'accès à cette ressource vitale dans de nombreux pays.

Qu'est-ce qu'un centime d'euro pour nous ?

Saviez-vous qu'un simple centime d'euro prélevé sur notre facture d'eau peut transformer des vies en fournissant de l'eau potable à des populations dans le besoin ? Peu d'usagers en ont conscience, et pourtant, ce petit geste participe à de grands projets d'accès à l'eau et à l'assainissement dans les pays en développement.

Un projet ambitieux au Togo

Aujourd'hui, l'attention se porte sur le canton de Lama, dans le nord du Togo. Ce territoire de plus de 15 000 habitants répartis sur huit villages s'apprête à bénéficier d'un projet d'alimentation en eau potable et d'assainissement. Ce projet est porté par Yem Babaley, élu municipal à Ferney-Voltaire et originaire de la région de Lama avec le soutien de Daniel Raphoz, maire de Ferney-Voltaire, qui s'engage depuis des années dans des initiatives de solidarité internationale. Une mission exploratoire sur le terrain est en cours pour dresser un état des lieux précis de la situation démographique, des infrastructures hydrauliques existantes et de la gestion actuelle de l'eau. Cette étape cruciale permettra de poser les bases du futur projet, qui sera ensuite mis en œuvre par HSF.



Un financement solidaire

Le coût total de l'étude s'élève à 206 920 €, répartis de la manière suivante :

- Partenaire local : 5 % (9 850 €)
- Agence de l'Eau : 70 % (144 850 €)
- Pays de Gex agglo via la Régie des eaux gessiennes : 25 % (52 220 €)

Ce projet témoigne d'une solidarité concrète entre le nord et le sud, où chaque contribution compte pour garantir à tous un accès équitable à l'eau potable. À travers cette action, nous rappelons que l'eau n'a pas de frontières : elle est un bien commun, essentiel à la vie, dont la gestion solidaire profite à tous.



Daniel Raphoz, maire de Ferney-Voltaire

« L'eau représente la vie et c'est un bien commun. Bien que notre action ne soit

qu'une goutte d'eau dans l'océan, cela représente tout un avenir pour les habitants des communes touchées. Favoriser l'accès à l'eau potable participe aussi à réduire le déplacement des populations qui, sans cela, seraient contraintes de partir pour échapper à la sécheresse. »



Entre 8 000 et 10 000 personnes ont défilé dans les rues de Ferney-Voltaire le 11 janvier 2015 pour prôner la tolérance et défendre la liberté d'expression.

Les 10 ans de « Je suis Charlie »

En janvier 2015, 17 victimes sont décédées lors des attentats perpétrés pendant trois jours en Île-de-France, notamment contre la rédaction du journal satirique Charlie Hebdo. Quelques jours après, une marche a été organisée en hommage à ces 17 compatriotes qui ne marcheront plus jamais. Toutes les générations, convictions et confessions se sont rassemblées pour défendre la liberté d'expression et les valeurs de la République avec pour slogan « Je suis Charlie ».

L'attentat de Charlie Hebdo

Le mercredi 7 janvier 2015 vers 11 h 30, les frères Kouachi, armés de fusils d'assaut, pénètrent dans le bâtiment abritant les locaux du journal satirique *Charlie Hebdo*. En quelques minutes, ils assassinent 11 personnes dans le bâtiment : Frédéric Boisseau, responsable de la société de maintenance du bâtiment ; Franck Brinsolaro, chargé de la protection de Charb ; Cabu, dessinateur ; Elsa Cayat, psychanalyste et chroniqueuse ; Charb, dessinateur et directeur de publication ; Honoré, dessinateur ; Bernard Maris, économiste et chroniqueur ; Mustapha Ourrad, correcteur ; Michel Renaud, invité de la conférence de rédaction ; Tignous et

Wolinski, dessinateurs. Lors de leur fuite, trois patrouilles de police tentent de les intercepter, le brigadier Ahmed Merabet, membre de la troisième patrouille de policiers à vélo, sera tué dans l'exercice de ses fonctions. La cavale des frères Kouachi prendra fin deux jours plus tard lorsqu'ils seront abattus par le GIGN dans l'imprimerie de Dammartin-en-Goële où ils s'étaient retranchés.

Les attentats de Montrouge et de la Porte de Vincennes

Le 8 janvier 2015 aux alentours de 8 heures, les forces de l'ordre sont appelées pour un accrochage entre deux véhicules. Clarissa Jean-Philippe, jeune stagiaire de la police municipale, et son collègue agent de la voirie interviennent et sont pris pour cible

par un individu masqué portant un gilet pare-balles et armé d'une Kalachnikov. La jeune policière est touchée dans le dos lors de la fusillade, et succombe à ses blessures. En prenant la fuite, le tireur abandonne sa cagoule sur place, ce qui permet de l'identifier grâce à son ADN, il s'agit d'Amedy Coulibaly.

Le lendemain, il est repéré porte de Vincennes et poursuivi par des patrouilles de police en voiture. Aux alentours de 13 heures, il entre dans un Hyper Casher où il tue trois personnes, Philippe Braham, Yoan Cohen et François-Michel Saada. Dix-sept personnes sont alors retenues en otage par le forcené. Alors qu'il s'est saisi d'une des armes de Coulibaly enrayée, Yoav Hattab sera froidement abattu. Dans la foulée de l'intervention du GIGN à Dammartin-en-Goële à 16 h 56 contre les frères Kouachi, le RAID et la Brigade de recherche et d'intervention lancent l'assaut Porte de Vincennes à 17 h 12. Tandis qu'Amedy Coulibaly tente de sortir de l'hypermarché en tirant sur les forces de l'ordre, celles-ci ripostent et le tuent.

De grandes marches nationales partout en France

Dès le 7 janvier, des rassemblements spontanés sont organisés dans plusieurs villes de France en hommage aux victimes des attentats de *Charlie Hebdo*, brandissant des crayons et des pancartes affichant le message « Je suis Charlie ». Ce slogan créé par le graphiste Joachim Roncin signifie : « *Je suis solidaire avec les victimes de l'attentat contre Charlie Hebdo* », indiquant ainsi le soutien aux victimes des attentats. Un jour de deuil national est décrété le 8 janvier, les drapeaux sont mis en berne pour trois jours et les rassemblements se poursuivent dans tout le pays. Face au retentissement considérable des attentats, une grande marche républicaine est organisée dans de nombreuses villes en France, mais aussi à l'étranger, le dimanche 11 janvier 2015. Au moins 4 millions de personnes défilent ainsi dans tout le pays, dont a minima 1,5 million dans le cortège parisien qui réunit 44 dirigeants de divers pays.

Un rassemblement d'ampleur à Ferney-Voltaire

De mémoire de Gessien, Ferney-Voltaire n'avait jamais connu une telle affluence ! Entre 8 000 et 10 000 personnes ont défilé dans les rues de la ville le 11 janvier, dans le calme et le recueillement, sans discours grandiloquents, mais dans un esprit de rassemblement consensuel autour de nos valeurs fondamentales : liberté, égalité, fraternité et respect de la vie humaine.

“ Notre plume fut notre première arme contre la tyrannie.

Voltaire ”

Les Gessiens se sont donné rendez-vous ce jour-là sous la statue du Patriarche pour prôner la tolérance et défendre la liberté d'expression.

Et après...

Alors qu'ils fuyaient les abords des locaux de *Charlie Hebdo*, l'un des frères Kouachi a crié « *On a tué Charlie Hebdo* ». Or avant l'attentat, l'hebdomadaire était en grande difficulté financière. Grâce à la vague de soutiens populaires et financiers, le journal existe encore aujourd'hui dix ans après, et le numéro 1178 qui a paru le 14 janvier 2015, soit tout juste une semaine après le attentats, a été vendu à 7 950 000 exemplaires, record historique de ventes.

De septembre à novembre 2020 s'est tenu le procès des attentats de janvier 2015 devant la Cour d'assises spéciale de Paris. Quatorze personnes ont été condamnées pour avoir apporté une aide logistique aux terroristes. Bien que les principaux auteurs des attentats soient morts après les attaques, ce procès était nécessaire afin d'approcher la vérité et de permettre aux victimes de s'exprimer. La veille de l'ouverture du procès, le Président de la République a défendu la liberté de blasphémer lors d'une conférence de presse à Beyrouth : « *Depuis les débuts de la Troisième République, il y a en France une liberté de blasphémer qui est attachée à la liberté de conscience. Je suis là pour protéger toutes ces libertés. Je n'ai pas à qualifier le choix de journalistes. J'ai juste à dire qu'en France on peut critiquer des gouvernants, un président, blasphémer...* » Alors que le procès suit son cours, le 20 octobre 2020 à Conflans-Sainte-Honorine, Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie, est assassiné par

un terroriste tchétchène quelques jours après avoir donné un cours sur la liberté d'expression à ses élèves de 4^e. Le 13 octobre 2023, Dominique Bernard est assassiné par un terroriste russe ingouche pour qui le professeur de lettres modernes représentait l'attachement à la démocratie et aux droits de l'homme. Les jeunes esprits se forment sur les bancs de l'école, les enseignants sont ainsi le meilleur rempart contre l'intolérance et la haine. Comme le dit Malala Yousafzai, prix Nobel de la paix, « *Seule l'éducation pourra venir à bout de l'intégrisme dans nos sociétés* ».



LES RENCONTRES DE LA LAÏCITÉ

Organisées depuis 2016, les rencontres de la laïcité ont eu lieu les 22 et 23 novembre 2024 à Ferney-Voltaire sur la thématique « Tout commence à l'école ». En coordination avec le comité Laïcité République, un temps d'échanges a eu lieu avec les élèves de la cité scolaire internationale, le film *Amal, un esprit libre* du réalisateur Jawad Rhalib a été projeté au Cinéma Voltaire, des tables rondes ont permis des échanges sur les deux sujets « Défendre et promouvoir la laïcité, les valeurs et principes de la République à l'école » et « L'école de la République, retrouver la force de l'institution », et le spectacle *100 % Marianne*, par la troupe du Pompon, a invité les spectateurs dans une salle des professeurs.

« L'expression des groupes politiques est libre, dans les limites imposées par la loi et la jurisprudence. Les textes sont donc de l'entière responsabilité de leurs auteurs. »

FERNEY-VOLTAIRE VALEURS COMMUNES

Des bois à préserver

Les bois de Ferney-Voltaire, qui regroupent les bois Durand et Perdriaux ainsi que l'étang de Colovrex, ont été classés espace naturel sensible (ENS) du département de l'Ain le 7 juillet 2014. Cette labellisation tend à assurer la pérennité naturelle de ces espaces avec une gestion cohérente de ces divers milieux, et à valoriser et mieux encadrer la fréquentation de ce lieu presque périurbain. Néanmoins, elle n'apporte aucune contrainte réglementaire, aucun impact sur la propriété ni aucun impact sur les usages pratiqués. C'est là que le bât blesse, une partie des bois étant propriété privée.

La coupe des bois à Ferney-Voltaire a une histoire, notamment lorsqu'en 2003 l'État avait autorisé une coupe drastique pour protéger la zone aéroportuaire. Pour s'opposer à ce projet, des manifestants, accompagnés d'accrobranchistes, ont occupé les bois. Au printemps 2024, le propriétaire des bois a engagé des coupes assez conséquentes des arbres, sous couvert de l'entretien des bois. La municipalité a déployé tous les moyens à sa disposition pour trouver une solution, notamment en étudiant les possibilités de classement en forêt de protection pour cause d'utilité publique, mais aussi en maintenant le dialogue avec le propriétaire pour tenter de le convaincre de revenir sur sa position. Des discussions en vue d'un éventuel rachat des bois par la Ville sont également en cours, afin de pouvoir permettre une gestion directe par la commune.

L'heure est donc encore au dialogue constructif avec le propriétaire et les autorités compétentes que sont la direction départementale des territoires de l'Ain et l'Office national des forêts, afin de trouver une solution de compromis permettant avant tout de protéger les bois de Ferney-Voltaire. Néanmoins, ainsi que l'a souligné le maire lors du conseil municipal de décembre, en cas de poursuites des coupes, une action citoyenne pourrait être envisagée, comme celle de 2003.

FERNEY EN GRAND

Jean-Loup Kastler,
Nicolas Krausz

Une dernière année de mandat sans budget et sans projet ?

Le débat d'orientation budgétaire pour l'année 2025, discuté à deux reprises en Conseil municipal, confirme nos craintes d'une fin de mandat sans rattrapage du temps perdu.

- 1) Les grands projets structurants promis par la majorité resteront sur le papier.
- 2) La vie quotidienne des Ferneysiens-nes ne sera pas améliorée.
- 3) La catastrophe annoncée de la ZAC aura bien lieu.

1) Pas de reconstruction de la salle du Levant qui n'est plus aux normes. Pas de création du Parc de Vireloup tant attendu par les habitants des Tattes et du Levant. Pas de nouvelles pistes cyclables pour sécuriser la mobilité douce au milieu d'un trafic automobile congestionné. Le réaménagement du centre-ville autour de la mairie et la programmation de la zone sportive sous le bassin du Nant ont donné lieu à des études mais aucune réalisation concrète à part l'acquisition positive des terrains par la Ville. Il faudra donc tout reprendre après les élections en rendant à la population la responsabilité de trancher parmi les différents projets.

2) Pas d'abri bus pour les courageux usagers des TPG mais on veut nous faire croire que l'installation de panneaux photovoltaïques pour abriter les voitures sur le parking du centre sportif va faire basculer Ferney dans la transition écologique. Le bitume sera ainsi sanctuarisé pour un coût de 500'000€.

3) On nous avait annoncé une nouvelle gouvernance de la ZAC avec une reprise en main par le Maire de Ferney. On a beau l'interroger - impossible de connaître le nouveau cahier des charges pour le méga centre commercial et la promesse du tramway continue à servir d'appât aux promoteurs immobiliers alors qu'on n'en connaît pas le financement.

Aucun investissement d'ampleur n'aura été porté par la majorité durant cette mandature malgré la forte augmentation de la population. Il n'y aura ni gymnase, ni école et encore moins de parc. La majorité laisse à ses successeurs une commune en friche à l'image du no man's land à l'entrée de ville. Ferney-Voltaire mérite mieux.

LA FORCE DE L'UNION

Dorian Lacombe

En ce début d'année 2025, l'ensemble des habitants de notre pays sait ô combien il est important d'avoir un budget pour mener toute action publique. A défaut de budget pour la France, il me paraît judicieux que les collectivités locales fassent également preuve de prudence et de modération dans leurs finances. Il est, par exemple, difficile de tenir des comptes quand on ne connaît pas encore le montant des aides. La majorité municipale ne cesse de dire que "la dotation de l'Etat se réduit chaque année" mais elle ne paraît pas encore prête à limiter les dépenses non essentielles. A titre d'exemple, la cérémonie des vœux de la municipalité aurait pu être annulée et les fonds consacrés à d'autres actions concrètes. Par ailleurs, lors de l'examen du budget, j'étais encore surpris de constater qu'aucun financement (fût-il régional, européen ou transfrontalier) n'y est inscrit. Ferney-Voltaire est une ville qui peut largement prétendre à diverses subventions. Pour cela, il faut être astucieux et créatif pour les capter.

Une fois de plus, l'ordre du jour du conseil municipal de décembre était trop ambitieux avec de longs échanges lors de la présentation des rapports annuels de la SPL et de l'agglomération qui ont pénalisé la tenue d'un débat serein sur les orientations budgétaires 2025 reporté à janvier. On ne peut avoir une discussion constructive sur les priorités de la ville à 23h30 après quatre heures de réunion! En cette dernière année de mandat pour Valeurs Communes, je soutiens et attends impatiemment que les engagements pris en 2020 se réalisent à savoir: la création d'un parc à Vireloup, d'une maison de jeunesse, d'une salle des fêtes, d'un nouveau complexe sportif, d'une halle de marché permanente et l'aménagement d'un nouveau parking. Notons que la municipalité a principalement orienté ses investissements dans l'acquisition de terrains notamment pour l'arrivée de l'hôpital.

Je vous adresse mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année, puisse-t-elle être celle d'espoir renouvelé pour la concrétisation de ces promesses.

Contact mairie

► **Mairie de Ferney-Voltaire**
Avenue Voltaire | T 04 50 40 71 21
service.courrier@ferney-voltaire.fr
www.ferney-voltaire.fr
Du lundi au jeudi : 8h-12h et 14h-18h
Vendredi : 8h-12h et 14h-17h

Services décentralisés de la mairie

► **Centre communal d'action sociale (CCAS)**
11 rue de Genève | T 04 50 40 18 60
ccas@ferney-voltaire.fr

► **Conservatoire à rayonnement communal de musique, de danse et d'art dramatique**
11 chemin des Jargilières | T 04 50 40 66 16
conservatoire@ferney-voltaire.fr

► **Pôle culturel et événementiel**
Maison du Pays de Voltaire, 26 Grand'rue
T 04 50 40 18 52 (service culturel)
service.culturel@ferney-voltaire.fr
T 04 50 40 18 54 (service événements et vie associative)
evenements@ferney-voltaire.fr

► **Centre nautique / bureau des sports**
Avenue des Sports | T 04 50 40 78 73
centre.nautique@ferney-voltaire.fr

► **Police municipale**
37 Grand'rue | T 04 50 28 40 40

► **Médiathèque Le Châtelard**
23 rue de Meyrin | T 04 57 28 00 38
mediatheque@ferney-voltaire.fr
mediatheque.ferney-voltaire.fr

► **Espace de vie sociale**
La Boussole, Maison Saint-Pierre,
11 rue de Genève - La Borne, 9 avenue des Alpes
T 09 67 81 92 74
evs@ferney-voltaire.fr

Horaires d'ouverture des services à consulter sur

► www.ferney-voltaire.fr



Retrouvez toute l'actualité de notre ville et les conseils pour vos démarches administratives sur www.ferney-voltaire.fr



Inscrivez-vous à la newsletter pour rester informé sur les événements culturels, citoyens et associatifs de Ferney-Voltaire.



Suivez l'actualité de notre ville sur Facebook, Instagram et LinkedIn : Ville de Ferney-Voltaire



Abonnez-vous à l'application mobile communale. Téléchargez l'application « Imagina » sur l'App Store ou sur Google Play et recherchez la Ville de Ferney-Voltaire.

État civil

Suivant les recommandations de la Cnil, les publications relatives à l'état civil doivent faire l'objet d'un consentement éclairé. Les habitants de Ferney-Voltaire souhaitant annoncer dans le **FerneyMag** la naissance de leur enfant, leur mariage, leur PACS ou le décès d'un de leurs proches (ayants droit uniquement), peuvent le faire savoir à service.communication@ferney-voltaire.fr

Brèves ville

Où trouver le FerneyMag ?

Le journal municipal est distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la commune. Si vous ne le recevez pas, vous pouvez le signaler à : service.communication@ferney-voltaire.fr ou remplir un formulaire à l'accueil de la mairie. Un contrôle sera réalisé et un exemplaire vous sera transmis.

Retrouvez aussi le journal dans les commerces ferneysiens, à la mairie, à la médiathèque, au conservatoire et au centre nautique.

Équipements hivernaux

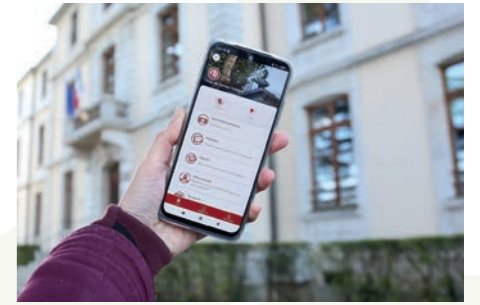
En période hivernale - du 1^{er} novembre au 31 mars - il est obligatoire d'équiper son véhicule de pneus hiver ou de détenir des chaînes ou chaussettes à neige dans sa voiture.

Lors des épisodes neigeux, les services techniques de la commune assurent le déneigement des chaussées communales et des trottoirs, en priorisant les voies principales et celles empruntées par les transports en commun. Les propriétaires sont responsables des trottoirs situés devant leur habitation. Merci de votre collaboration.



Le premier abri à vélos connecté et sécurisé du Pays de Gex

Le nouvel abri à vélos au croisement de l'avenue du Jura et de la rue de Versoix est en fonction. Il représente une avancée significative dans la promotion de la mobilité douce à Ferney-Voltaire : il vous permet de combiner l'utilisation de votre vélo à celle du bus. L'abri se situe effectivement à côté des arrêts de bus TPG « Ferney Centre ». Sécurisé et connecté, il dispose de 20 places de parking pour cycle. Pour accéder au service, rendez-vous sur : portail.laruchevelos.fr/ferney-voltaire (abonnement mensuel à 10 €/mois ou réservation d'une place à la journée pour 2 €/24 h).



Application mobile

Avez-vous téléchargé l'application mobile de la commune ? Simple et pratique, elle vous permet d'accéder rapidement aux actualités, à l'agenda, à l'annuaire des associations et des commerces, de vous diriger vers les plateformes de prise de rendez-vous en ligne ou encore du portail famille, de vous repérer sur le plan de la Ville... Une promenade culturelle est aussi disponible gratuitement sur l'application en français, en anglais et en espagnol.



Téléchargez l'application « Imagina » sur l'App Store ou sur Google Play puis recherchez la Ville de Ferney-Voltaire.



Recrutement

Vous aimez relever les challenges ? L'intelligence collective est votre moteur, vous êtes attaché(e) aux valeurs du service public, rejoignez les équipes de la Ville ! Les annonces de recrutement sont en ligne sur le site de la commune : www.ferney-voltaire.fr/recrutement

Changement d'heure

Le passage à l'heure d'été aura lieu dans la nuit du samedi 29 au dimanche 30 mars. À 2 heures du matin, nous avancerons d'une heure : il sera alors 3 heures.



**FERNEY
VOLTAIRE**

Création / Concert



SAISON
CULTURELLE
24•25

La musique du verbe

**Mercredi
19.02**

**Judi
20.02**

**Assistez à une démarche artistique collective :
la mise en musique par le conservatoire des textes
lauréats du concours d'écriture de nouvelles 2024 de
la médiathèque sur le thème « Corps éphémères » !**

Compositeur : Lionel Rivière
Auteurs : Barnabé Guetta, Camille Houix, Rachel Lorente,
Laurence Gay Pinelli, Loys Ramdane et Juliette Rivière.

**Théâtre Le Châtelard, 20 h
23 rue de Meyrin, Ferney-Voltaire**

Entrée libre sur réservation

CONCOURS D'ÉCRITURE DE NOUVELLES 2025-2026

Envoyez votre texte sur le thème « Artifices »
à la médiathèque Le Châtelard jusqu'au 30 juin 2025



Toutes les infos ici